

Nous avions écrit : "Pour peu qu'on continue à vouloir sans cesse faire prévaloir dans le Conseil de l'Instruction publique et ailleurs les conseils de l'expérience de CERTAINS laïques sur les lumières d'en haut" les "lumières du sanctuaire", c'en sera bientôt fait du christianisme de notre peuple". Le Monde, après avoir cité ces paroles s'écrie :

"Les laïques représentant les pères de famille, n'ont-ils pas droit à siéger, d'après notre confrère, au Conseil de l'Instruction publique ?"

Notre confrère s'emballe inutilement.

Quand nous disons : CERTAINS laïques, le public intelligent qui nous lit sait bien de qui nous parlons, et le Monde seul a pu voir dans ces lignes une menace pour le droit qu'ont les honorables membres laïques du Conseil de l'Instruction publique d'apporter aux délibérations de ce Conseil le précieux contingent de leurs lumières et de leur expérience. En insinuant que les évêques et leur clergé repoussent systématiquement, en matière d'enseignement et même d'éducation, le concours éclairé des laïques bien pensants, notre confrère commet une erreur, qui, dans l'espèce, est une injustice.

Au surplus, nous pensions, nous, que les membres laïques du Conseil étaient surtout les représentants de l'État, et que les évêques, gardiens vigilants des intérêts spirituels de l'enfance, avaient au moins autant de titres à la représentation des pères de famille que les laïques eux-mêmes.

L'idée que les intérêts des pères de famille et des contribuables, dans l'éducation de l'enfant, doivent être protégés contre l'ingérence épiscopale, a germé en trop mauvais lieu, pour que nous voyions sans étonnement le Monde lui donner cours.

Bornons-nous à ces remarques ; car en voilà déjà plus que les ailes de l'OISEAU-MOUCHE n'en peuvent porter en une fois. Nous ne désirons pas du tout continuer cette polémique que nous n'avons pas recherchée. Mais s'il faut faire la lumière sur plusieurs autres points que nous avons dû nécessairement laisser dans l'ombre, nous la ferons. Car l'œuvre tout entière du clergé canadien est assez belle, la page de notre histoire qu'il a écrite, notamment comme éducateur, est assez glorieuse pour que nous n'ayons pas à en rougir.

Notre confrère nous permettra de lui dire en terminant que, dans notre humble opinion, il eût mieux fait de s'en tenir à ces paroles très sages et très vraies, en somme, de madame Dandurand :

"Qu'il soit bien compris que nous ne voulons pas laisser planer le moindre doute sur l'excellence des institutions religieuses. Dans ces institutions, la jeunesse est nourrie de la saine doctrine laquelle, mise en pratique, non seulement guide les actes, mais purifie l'intention et prévient les écarts."

JACQUES-CRÉUR.

Bibliographie

P. Bernard — Un manifeste libéral — M. L.-O. David et le clergé canadien.

C'est venir bien tard entretenir le public de l'OISEAU-MOUCHE d'un livre qui depuis plusieurs mois déjà fait son édification et ses délices. Quel Canadien-français n'a pas lu la superbe brochure de Bernard ? J'en dirai cependant quelque chose aujourd'hui, ne serait-ce que pour faire plaisir à M. L. Brousseau, le célèbre éditeur de Québec, qui a bien voulu en adresser un exemplaire à notre journal.

L'ouvrage est en deux volumes, et, au double point de vue de la typographie et du style, fait de main d'ouvrier. C'est même, à mon sens, le plus beau livre de ce genre qui ait vu le jour au Canada. Quant au fond, c'est une réfutation victorieuse et impitoyable de la brochure de M. L.-O. David intitulée : *Le clergé canadien, sa mission, son œuvre*. Cette brochure vient d'être mise à l'Index, mais elle a eu son moment de faveur auprès de certains catholiques, et il n'a pas toujours été inutile de s'en occuper. Le jour où Bernard prit la plume, le succès passager de M. David battait son plein, et l'on se demandait avec inquiétude en certains quartiers ce que le clergé répondrait aux attaques bruyantes

dont il était l'objet. On le sut bientôt. Au bout de quelques semaines paraissait le premier volume de la brochure engerresse, lequel accaparait en un instant toutes les faveurs du public qui lit et qui pense. C'était parfaitement raisonné, et lestement écrit du bout de la plume qui court, c'était malin parfois : que fait-il davantage dans une brochure de combat que tout le monde attend ? Tout le monde se mit à lire Bernard, et à trouver qu'il avait raison et de M. David il ne fut plus question que pour parler de sa mésaventure. Justice était déjà faite.

Bientôt pourtant parut un deuxième volume consacré exclusivement à la question des Ecoles du Manitoba. M. David s'était étendu sur ce sujet, et y avait accumulé les erreurs. Il devenait urgent, à cause de l'actualité toujours croissante de la fameuse question, de la traiter à fond une bonne fois pour toutes, au point de vue de la raison aussi bien que de la doctrine catholique. Il fallait surtout ôter à M. David toute envie d'y revenir. Tout le monde sait comment ce double but a été atteint. Aucun travail plus sensé, ni plus conforme aux enseignements de l'Eglise, ni plus complet, n'a encore été fait au Canada sur cette matière. Aucun écho non plus ne s'est éveillé autour d'aucune tribune qui pût empêcher Bernard de dormir sur ses lauriers. Je n'ai pas besoin de dire que M. David n'y est pas revenu, et n'y reviendra pas.

Si l'on me demandait de résumer mes impressions au sujet de l'œuvre entière de Bernard, je dirais qu'elle a été un événement, et que depuis cet événement les catholiques du Canada savent où trouver la fine et vaillante plume qui les défendra.

DERFLA.

Echos du Séminaire

—Mardi, le 2 mars, nous avons célébré la fête de M. l'abbé Lapointe, directeur du Petit Séminaire, par un grand cougè très joyeusement accueilli. La veille au soir, suivant la tradition, MM. les Rétoriciens ont fait les frais d'une scène dramatique qui fut très goûtée. *L'Expédition*, drame qui eut autrefois tant de vogue, était à l'affiche ; et certes nos jeunes acteurs ont remporté un joli succès, dont nous les félicitons. La partie musicale de la soirée a été vraiment enlevée, soit qu'il s'agisse de l'extrait d'*Athalie*, chanté par M. Th. Saucier, des chœurs : *Hymne à la France*, Gounod, et le *Combat naval*, St-Julien, si bien rendus par l'Union Sainte-Cécile, ou de quelques morceaux joués par la fanfare. M. Frs Tremblay a dit *Le Naufragé*, de F. Coppée, d'une manière bien remarquable. Bref, le programme était beau, et il a été bien exécuté.

—Jedi de cette semaine, fête de saint Thomas d'Aquin. Communion générale. Grand messe chantée par M. l'abbé J.-A. Larouche, curé de Saint-Bruno. Sermon très éloquent et très pratique, par un prédicateur bien digne de la circonstance, le R. P. Abbat, recteur de Sainte-Anne de Beauré. Le soir, salut solennel ; célébrant M. l'abbé A.-H. Marceau, curé de N.-D. de Laterrrière.

—La neuvaîne St-François-Xavier, dont les exercices ont lieu cette semaine à la Cathédrale, nous a valu la présence, au Séminaire des RR. PP. Allard, Lamontagne, Barolet, C. SS. R., et de MM. F.-X. D'âge, V. F. (Chambord), A.-H. Marceau (Laterrrière), F. Kéroack (Jonquière), T. Roberge (St-Alexis), T. Marcoux (Roberval), L.-P. Hervieux (Ste-Anne), J.-A. Larouche (St-Bruno) Am Gaudrault (St-Alphonse).

—La grippe s'est introduite dans la maison, et fait des victimes dans le corps enseignant comme dans le corps enseigné.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

(Suite)

Il a des pins séculaires qui élèvent leurs verts panaches à des hauteurs prodigieuses.

Deux fois la semaine, les portes

de la villa Doria-Pamphili ou Babilrespiro, comme disent les Italiens, s'ouvrent au public. Comme dans les autres villas de Rome les simples financiers ne sont pas admis à rouler sur ses avenues principales ; les voitures à deux chevaux ont seules ce privilège ; ce jour-là, elles étaient nombreuses ; nous les voyions circuler dans toutes les directions, le long des lacs, au fond des vallées, sur le versant des collines, suivant les ondulations du terrain.

La terre que nous foulons est une terre glorieuse pour la France. C'est ici qu'en 1849 le général Oudinot établit ses quartiers, c'est par la porte Saint-Pancrace qu'il rentrait victorieux dans Rome pour la remettre à son maître légitime.

Pie IX, en effet, élevé sur le trône pontifical aux acclamations de tout un peuple, avait prodigué les bienfaits autour de lui et, pour don de joyeux avènement, accordé une amnistie générale. Mais semez des bienfaits dans le cœur des méchants, et vous n'y récolterez que trahisons et ingratitude. Moins de trois ans après, fait prisonnier dans son propre palais par ces mêmes hommes qu'il avait graciés, il était obligé de s'enfuir à Gaète.

C'est la gloire de la seconde république d'avoir rendu Rome au pape et au monde catholique. En cette circonstance le cœur du président battit à l'unisson de celui de la fille aînée de l'Eglise. On reconnaît ici la France de Charlemagne, la France laissée à l'inspiration de ses sentiments généreux et chrétiens. Elle sortit de cette campagne fière du devoir accompli ; elle y trouva un regain de force et de vaillance qui la rendra plus tard invincible dans les champs de la Crimée.

La prise de Sébastopol suivit de près celle de Rome, comme, hélas ! la catastrophe de Séban arriva quelques mois seulement après la retraite des troupes en garnison à Rome. Napoléon, le carbonaro Bonaparte, se devait à ses frères de la Jeune Italie ; il lui appartenait de préparer les voies aux brigands de Garibaldi. Mais Dieu a encore son mot à dire dans le gouvernement du monde, et quelquefois il parle haut. L'empereur, comme son oncle et pour le même crime, vit la couronne déchoir de son front humilié et dut prendre le chemin de l'exil.

(A suivre)

LAURENTIDES.